

Les débuts de la Ligue européenne de Coopération économique (1946-1949)

par Michel DUMOULIN,

Chargé d'enseignement à l'Université Catholique de Louvain.
Chargé de cours aux Facultés Universitaires Catholiques de Mons.



1. Introduction.

L'histoire de la construction européenne constitue encore, dans l'historiographie belge, une matière fort peu traitée par les historiens. Les travaux disponibles se bornent aux généralités, sacrifiant le plus souvent au culte d'une construction européenne procédant de l'idéalisme et du mythe (1). Par ailleurs, il faut relever que la période qui s'étend entre la fin de la guerre et le Plan Schuman a été particulièrement négligée. Or, les années comprises entre 1945 et 1950 ont été déterminantes, notamment sur le plan de l'organisation et de l'expression des mouvements européens qui ont constitué un groupe de pression aux multiples facettes. Mais naissance et développement de ces différents mouvements n'ont pas été sans heurts, tant sur le plan international que sur le plan national. Comme le montre W. Lippens (2) et le démontre le temps présent, il est évident que le consensus sur la nécessité de la construction européenne se dissout dès que l'on soulève les questions d'objectifs et de moyens, ou encore de méthodes et de personnes.

Notre intention n'est pas de répéter ici ce qui a déjà été mieux dit par d'autres, mais de nous intéresser au cas de la Ligue Indépendante de Coopération Européenne, devenue Ligue Européenne de Coopération Economique en 1948. Née à l'initiative de Paul van Zeeland notamment, elle permet de suivre, entre son origine à l'automne 1946 et avril 1949,

(1) Voir les remarques décapantes d'A.S. MILWARD, *The Reconstruction of Western Europe, 1945-1951*, Londres, 1984, pp. 492 et sv.

(2) W. LIPPENS, *Die Anfänge der europäischen Einigungspolitik, 1945-1950*. Erster Teil : 1945-1947, Stuttgart, 1977 (traduction anglaise, Oxford, 1982).

date de la Conférence économique de Westminster, l'évolution, tant sur le plan international que sur le plan belge, d'un mouvement dont on se plaît à souligner le rôle et l'importance dans la construction européenne (3), mais dont on ne connaît finalement que fort peu la pré-histoire, la Ligue elle-même hésitant sur la date de sa fondation et sur sa première appellation (4).

La LICE est née, à l'instar d'autres mouvements européens, dans le contexte de la « déchirure » de 1946 entre les deux Grands, tout en constituant, à cause de ses pères spirituels, le Belge Paul van Zeeland et le Polonais Joseph Retinger, le prolongement d'idées émises et mises en forme durant le second conflit mondial, voire auparavant.

2. L'initiative de van Zeeland.

En 1946, Paul van Zeeland est loin d'être un inconnu, tant en Belgique qu'à l'étranger et plus particulièrement en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Auteur, en 1938, avec l'aide de Maurice Frère, d'un important rapport « sur la possibilité d'obtenir une réduction générale des obstacles au Commerce international » (5), l'ancien premier ministre a poursuivi, durant la guerre, sa réflexion sur les causes et conséquences de ce que nous appellerons le compartimentage de l'espace économique européen. A la fin de 1942, van Zeeland a formulé, dans le contexte du Plan Sikorski, plusieurs considérations importantes sur l'organisation économique régionale de l'Europe (6). Il en a été de même au sein de l'American Committee on European Reconstruction, au point de

(3) Outre W. Lipgens (*op. cit.*, pp. 331-339), voir Baron van der REST et A. SAUWENS, « Les milieux patronaux dans la construction européenne », dans *Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne*, Bruxelles, 1981, pp. 456-458. En revanche, N. LOEB, *Le patronat industriel belge et la CEE*, Bruxelles, 1965, ne souffle mot de la LECE. Quant à J. E. HELMREICH, *Belgium and Europe. A Study in Small Power Diplomacy*, La Haye, 1976, p. 385, il s'en tient à une « Belgian Independent League for European Cooperation ».

(4) Ligue Européenne de Coopération Economique, *La LECE. Dix années d'activités 1947-1957* (Bruxelles, 1957), pp. 1-2, et *idem*, *La LECE 1946-1960* (Bruxelles, 1960), pp. 1-2, varient sur trois points : la date de la mise en place des premiers comités nationaux, la paternité du projet et, enfin, l'appellation primitive de l'association présentée comme Ligue Indépendante de Coopération Economique alors qu'il s'agit à l'origine de Coopération Européenne.

(5) M. DUMOULIN, « La mission van Zeeland. Essai de clearing diplomatique de l'Appasement (1937-1938) », dans *Relations Internationales*, n° 39, automne 1984, pp. 355-372.

(6) M. H. JASPAR, *Souvenirs sans retouche. Changement de décors. Londres, Prague, Buenos-Ayres, Rio de Janeiro*, Paris, 1972, pp. 67-70. Un exemplaire des *Notes sur la reconstruction économique de l'Europe après-guerre*, destinées au Comité des Ministres des Affaires étrangères, dans les Papiers Rens (n° 164) au Centre d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale, Bruxelles.

convaincre le gouvernement néerlandais d'y participer (7). A la libération, ses fonctions de président de la Commission d'Etudes des Problèmes de l'Après-Guerre prenant fin, il assume les responsabilités de Commissaire général au Rapatriement. En mars 1946, il devient sénateur coopté. Il le restera durant dix ans. En plus de ses multiples fonctions, de ses voyages et missions de négociation — notamment en rapport avec la crise indonésienne et la crise palestinienne — qui lui confèrent au moment où il lance à LICE un statut quelque peu officiel, il y a lieu de souligner deux autres points très importants. D'une part, van Zeeland est une personnalité écoutée du monde universitaire et, d'autre part, il entretient depuis longtemps déjà des liens très étroits avec la haute finance. Cette conjonction de caractéristiques, de même que le fait que l'ancien premier ministre, tout en étant parlementaire social-chrétien, ne fasse pas partie de l'appareil du parti, conduit à un portrait peu fréquent dans la société belge, à savoir celui d'une personnalité cosmopolite, centre d'une nébuleuse malaisée à circonscrire mais dont l'influence était indiscutable, tout en soulevant aussi de sérieuses inimitiés, dont celle de Paul-Henri Spaak qui a sans doute été exagérée, comme l'a été l'opposition entre la compétence économique du premier et l'incompétence du second (8). Mais il demeure qu'à l'époque qui nous intéresse et bien que Spaak, nous le verrons, ait facilité le travail à la LICE, une compétition opposait les deux personnalités belges les plus en vue sur la scène internationale. En outre, les méthodes de Spaak et de van Zeeland étaient, elles aussi, opposées. Van Zeeland, aux « manières de mage ou de prestidigitateur qui caractérisaient ses exposés faits d'une voix basse et persuasive » (9), était, plus que Spaak, un homme des ambiances feutrées, des salons et des clubs qui permettent de nouer, entretenir et développer des contacts choisis et opérationnels. Rêvant d'un monde harmonieux aux rouages économiques et financiers bien huilés, van Zeeland était aussi le défenseur de la culture chrétienne occidentale ; séduit par l'Amérique, sans s'y soumettre, de même qu'attentif à l'Europe centrale et orientale, en tant qu'enjeu, mais plaçant, répétons-le, « notre vieille et magnifique civilisation » par dessus tout.

A plusieurs reprises, avant et pendant la seconde guerre mondiale, van Zeeland avait développé d'importants plaidoyers en faveur de la

(7) A.E. KERSTEN, « Nederland en België in Londen, 1940-1944. Werken aan de Na-Oorlogse betrekkingen », dans *Colloque historique sur les relations belgo-néerlandaises entre 1815 et 1945. Bruxelles 10-12 décembre 1980. Acta*, Gand, 1982, p. 499.

(8) Voir à ce sujet : M. DUMOULIN, « Opinion publique et politique extérieure en Belgique de 1945 à 1962 », dans *Res Publica*, t. XXVII, 1985, 1, pp. 3-29.

(9) A. MOLITOR, *Souvenirs. Un témoin engagé dans la Belgique du XX^e siècle* (Gembloux, 1984), p. 96.

réorganisation de l'économie mondiale. Au sortir de la guerre, s'inspirant des travaux de la CEPAG, qui eux-mêmes portaient la trace du rapport de 1938 (10), il publia deux opuscules qui ne manquent pas d'intérêt. Le premier date de 1945 et s'intitule *Petits pays et organisation internationale* (11). Le second, sorti de presse un an plus tard, porte le titre : *La Belgique et l'Occident européen* (12). Nous y reviendrons.

En 1946, toujours, van Zeeland s'entretint de la situation internationale et de la nécessité de conduire une action en faveur de l'Europe en compagnie d'une de ses vieilles connaissances, le Polonais Joseph Retinger (13). Curieux personnage en vérité que ce Cracovien qui, après avoir vécu à Paris où il présenta une thèse de lettres consacrée aux Romantiques français (14) et se lia d'amitié avec André Gide (15), passa en Allemagne puis en Grande-Bretagne qu'il ne devait que peu quitter jusqu'au second conflit mondial. Il devint alors le secrétaire, confident, éminence grise de Sikorski. Homme de l'ombre, Retinger était connu comme le loup blanc dans la capitale anglaise, de même que dans certains milieux américains dont il n'avait pas à forcer la porte (16).

(10) Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de l'élaboration de la politique extérieure de la Belgique durant la guerre. Mais il reste que tout est loin d'être clair en ce qui concerne la paternité des idées relatives aux relations internationales et à la place de la Belgique dans celles-ci. En effet, à côté des Affaires étrangères, c'est-à-dire de Spaak et du secrétaire général Van Langenhove qui, tous deux ont beaucoup d'idées sur la question (voir P.F. SMETS, éd., *La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak*, t. I, Bruxelles, 1980, pp. 3-63, et F. VAN LANGENHOVE, *La sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950*, Bruxelles, 1971, pp. 34-89) ; la CEPAG émet elle aussi des propositions. Le premier (juillet 1941) et le cinquième rapport (août 1943) abordent la question (voir *Rapports de la Commission pour l'Etude des Problèmes d'Après-Guerre, 1941-1944*, s.l.n.d., pp. 6-16 et 129-136). Le premier est indiscutablement marqué de l'empreinte de van Zeeland et fait explicitement référence au rapport de janvier 1938 (p. 6). Le cinquième reste dans la même ligne, très économique, tout en donnant l'impression d'avoir subi une forte influence en matière d'organisation politique. Ces quelques remarques pour attirer l'attention sur la nécessité d'une étude fouillée.

(11) Bruxelles, Editions de la Cité, 1945, 52 p.

(12) Bruxelles, Le Marais, 1946, 43 p.

(13) Né à Cracovie le 17 avril 1888, décédé à Londres le 22 juin 1960 (voir *New York Times*, 26 juin 1960, p. 27), Joseph Retinger vit à Londres depuis 1912 avec une interruption entre 1918 et 1926, période durant laquelle il est conseiller d'ambassade à Mexico. A la fin de la seconde guerre mondiale, il est en Pologne où il tombe malade. Révenu à Londres, il y organise l'envoi de colis aux Polonais. Engagé dans le Mouvement Européen par le biais de la LICE, il deviendra secrétaire général du Mouvement. Il avait épousé la fille de Morel, artisan de la campagne anti-congolaise du début du siècle.

(14) J. RETINGER, *Le conte fantastique dans le romantisme français*, Paris, 1908.

(15) A. GIDE, *Journal 1889-1939*, Paris, 1951, pp. 243 et 477-479.

(16) M.H. JASPAR, *Souvenirs sans retouche*, Paris (1968), p. 468 ; P.-H. SPAAK, *Combats inachevés*. T. I : *De l'indépendance à l'Alliance*, Paris (1969), p. 154, et t. II : *De l'espoir aux déceptions* (Paris-Bruxelles), 1969, p. 24 (« Joseph Retinger, singulier personnage... Intelligent, actif, un peu mystérieux... Il connaissait tout le monde, avait ses entrées partout »). Etienne de la Vallée Poussin a dit de lui que c'était « un homme entreprenant et courageux, l'un des plus parfaits exemples d'éminence

Van Zeeland et lui étaient faits pour s'entendre. Le 7 mai 1946, Retinger prononça devant le Royal Institute of Foreign Affairs un exposé consacré à « The European Continent ». Le texte en fut amendé à la fin août (17). S'il servit de base, le 17 septembre à une importante conversation qu'il eut à Bruxelles avec van Zeeland — qui disposait du texte de son propre ballon d'essai, c'est-à-dire *la Belgique et l'Occident européen*, il est faux de dire comme le fait Retinger que la LICE fut mise sur pied dès le mois de mai 1946, c'est-à-dire à l'époque de son discours (18). Cette entrevue bruxelloise intervint deux jours avant le fameux discours que Winston Churchill prononça à l'Université de Zurich et il est évident que les déclarations de l'homme d'Etat anglais accélérèrent la mise en œuvre du programme dont Retinger et van Zeeland venaient de s'entretenir après que ce dernier ait effectué « maints sondages dans les différents pays de l'Occident » (19).

Les deux interlocuteurs parlaient de la constatation selon laquelle les grandes puissances étaient incapables « to bring order and a cohesive economic fabric to the Continent, where even one of them tries, so far with success, to disrupt the Continent, by dividing in into two zones, antagonistic to each other » (20). Par ailleurs, il fallait aussi se rendre à l'évidence que les initiatives prises en faveur du rapprochement des points de vue américain et soviétique s'étaient soldées par des échecs. Enfin, il devenait chaque jour plus évident que les petites puissances européennes étaient pratiquement éliminées de la discussion sur l'avenir de leur continent. D'où l'idée de créer un organisme international chargé de la défense des intérêts économiques continentaux et de convoquer un congrès international composé de « leading men » continentaux de l'Ouest comme de l'Est en vue de préparer la future organisation de l'Europe. Mais il ne s'agissait pas compte tenu, d'une part, de la personnalité de Retinger et van Zeeland, et, d'autre part, du contexte international, de lancer le projet sans l'avoir méticuleusement préparé. D'où le développement, à partir de l'automne de 1946, d'une véritable action diplomatique souterraine de la part des initiateurs du projet.

Mais, avant de passer à l'analyse de cette action, il est opportun de revenir un instant au contenu de *La Belgique et l'Occident européen* en

grise que j'ale rencontré » (voir J.-Cl. RICQUIER, « Les souvenirs politiques d'Etienne de la Vallée Poussin. III : La fin de la crise royale et le combat pour l'Europe », dans *Revue Générale*, 1981, n° 4, p. 15).

(17) W. LIPGENS, *op. cit.*, p. 333, note 102.

(18) J. RETINGER, *Memoirs of an Eminence Grise*, Sussex University Press, 1972, p. 210.

(19) F. van ZEELAND, *La Belgique...*, *op. cit.*, p. 40.

(20) Archives Générales du Royaume, Bruxelles, Papiers van Zeeland (dorénavant AGR, PYZ), n° 167, note Retinger.

s'arrêtant sur trois points : l'organisation internationale, les groupements régionaux et la nature et la place de l'Occident européen dans ce contexte.

L'organisation internationale, qui ne va pas sans présenter de curieuses analogies avec les conceptions de Spaak (21) est la suivante :

« A la base, l'Etat National.

Au sommet une Ligue universelle.

Entre les deux, les organes intermédiaires, qui doivent assurer l'équilibre et la stabilité du grand corps politique national. Parmi ces organes intermédiaires, on peut en distinguer de deux sortes.

Les uns pourraient être qualifiés de "verticaux" ou "fonctionnels". Ils ont à remplir des fonctions ou des tâches qui transcendent toutes les frontières, soit nationales, soit régionales, mais qui sont limitées par leur objet : par exemple, celles qui incombent à la Cour de Justice Internationale, à la Banque des Règlements Internationaux, etc...

D'autres, au contraire, ont un caractère "horizontal" : ce sont les groupements régionaux. Lorsque nous parlons de "région", il convient de donner à ce mot son sens le plus large, le plus compréhensif, de manière à y faire entrer non pas seulement les conséquences d'une proximité géographique, mais aussi toutes les affinités qui tendent à rapprocher les hommes les uns des autres. Les affinités spirituelles constituent souvent des motifs ou des leviers au moins aussi efficaces que les intérêts matériels les plus actifs. Souvenons-nous aussi que, parfois, la mer unit plus qu'elle ne sépare...

Faisons donc rentrer dans le concept de la région non seulement le voisinage géographique, mais encore les affinités spirituelles, les souvenirs historiques, les analogies dans la conception de la vie. Ainsi nous aurons tressé des liens très forts, prêts à être utilisés. Renforçant ces liens, reconnaissons que souvent des besoins se dessinent, qui s'affirment à l'intérieur de la région. Des besoins communs aux communes affinités, nous avons ainsi les mobiles et les moyens du groupement régional » (22).

En ce qui concerne les groupements régionaux, retenons qu'ils devraient fonctionner sur la base de l'union douanière et de l'union monétaire en vue de « libérer » les échanges de toutes les entraves qui les paralysent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des groupements (23). L'existence de ceux-ci entraîne par ailleurs des conséquences politiques, d'où la nécessité d'imposer « un minimum d'harmonie et de coordina-

(21) Voir note 16 ci-dessus. Le point de vue de van Zeeland est fort proche de celui de Spaak sur « les trois étages de la Paix ». Il reste que le premier est beaucoup plus économique que le second.

(22) P. van ZEELAND, *La Belgique...*, pp. 12-13.

(23) *Ibidem*, p. 13.

tion » en matière de réglementation du travail, politique fiscale, finances publiques, politique économique et politique sociale par l'entremise d'un Comité de coordination revêtant « un caractère nettement politique, même si sa fonction est exclusivement économique » (24).

Ayant présenté ses deux idées forces, van Zeeland passait à leur application à l'Occident européen. Le noyau de celui-ci est composé de la France, de l'Angleterre — nous avons vu que « parfois, la mer unit plus qu'elle ne sépare » —, de la Hollande et de la Belgique. D'autres pays métropolitains et territoires d'Outre-Mer se joindront plus tard au noyau primitif. Ce que van Zeeland appelle le groupement occidental « serait un pas de plus, un pas effectif, vers le rapprochement de l'Europe et de l'URSS », de même que les relations avec l'Atlantique, essentiellement les Etats-Unis et le Canada, devraient être organisées car la création de ce groupement de l'Occident servirait « de grands pays amis qui, aux yeux de tant d'êtres humains, prennent figure de seconde patrie » (25).

Cet ambitieux programme, avec qui van Zeeland entend-il le mettre en œuvre ? Avec les hommes d'Etat, certes, mais surtout avec « des hommes d'affaires plus nombreux encore » « qui voient le problème sous le même jour et sont prêts à l'effort nécessaire » (26).

3. La mise en œuvre du projet.

Fort des éléments qui précèdent et qui permettent de mieux appréhender l'esprit du projet van Zeeland-Retinger, revenons-en à l'entrevue de septembre 1946 pour dire que les deux hommes convinrent de faire démarrer une Ligue Européenne continentale indépendante — tout un programme — en France, aux Pays-Bas et en Belgique sur le modèle de comités nationaux calqués sur ceux de la vieille Association des « Amis de la Société des Nations », tout en s'efforçant de trouver un appui moral et financier en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et, enfin, en veillant à organiser, en Grèce, une branche spéciale pour agir dans les Balkans et en Turquie (27).

Un mois après avoir défini les grands axes de leur action, les deux hommes se retrouvèrent une nouvelle fois à Bruxelles. Le Sénateur néerlandais Pieter Kerstens, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie des Pays-Bas, qui fut mêlé de près aux premières discussions relatives

(24) *Ibidem*, p. 24.

(25) *Ibidem*, p. 42.

(26) *Ibidem*, p. 40.

(27) Voir note 20.

à Benelux (28), l'Ambassadeur du Canada à La Haye, Pierre Dupuy (29), et le secrétaire de van Zeeland, Willy Faulx (30), étaient également présents à la réunion, qui avait essentiellement un but pratique, puisqu'il y fut décidé que van Zeeland ferait une approche orale du gouvernement belge, prendrait contact avec les gouvernements français et luxembourgeois et, enfin, tâterait les industriels en vue d'obtenir leur concours financier. Retinger, de son côté, était chargé d'obtenir la « bénédiction » des gouvernements britannique et américain. Les participants à la réunion décidèrent encore d'établir le siège de l'organisation — dont le nom avait été modifié en celui d'« Association Indépendante d'Action Européenne » — à La Haye et de prévoir l'organisation du congrès des « leading men » à Paris au printemps de 1947 (31).

En novembre et décembre, van Zeeland et Retinger multiplièrent les contacts. Le 8 novembre, l'ancien premier ministre rencontre Georges Bidault (32). Le 20 décembre, c'est Roger Motz, président du Parti Libéral, que van Zeeland met au courant des buts du groupement envisagé et de toutes les conversations et tractations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour (33). Retinger, de son côté, se rendit aux Etats-Unis à la fin de novembre et au début de décembre. Il était mandaté, comme convenu, pour mettre le gouvernement américain au courant et obtenir « an oral blessing ». En outre, il devait sélectionner une importante personnalité susceptible de devenir le président du Comité national américain.

La mission de Retinger fut couronnée de succès. Il revint en Europe porteur de la fameuse « bénédiction », d'une proposition d'aide financière du State Department et du nom du président du Comité américain, à savoir A.A. Berle Jr (34). Retinger avait également profité de la pré-

(28) A.E. KERSTEN, *art. cit.*, *passim*. Kerstens reprochait au premier projet Benelux de n'être pas assez politique et de ne viser, sous l'impulsion de Gutt, notamment, qu'à l'Union douanière.

(29) Pierre Dupuy (9 juillet 1896 - 21 mai 1969), premier secrétaire de la Légation du Canada à Paris (1928-1940), chargé d'affaires pour la Belgique, les Pays-Bas et la France à Londres (1940-1943), conseiller à l'ambassade du Canada à Bruxelles (1945), ministre puis ambassadeur à La Haye (1947-1952), Rome et Paris.

(30) Willy Faulx sera administrateur-trésorier du Comité belge de la LECE.

(31) AGR, PvZ, n° 116, Memorandum d'une conversation à la Maison Flamande le 17 octobre 1946.

(32) AGR, PvZ, n° 167.

(33) *Ibidem*, Memorandum du 20 décembre 1946. Roger Motz (8 juillet 1904 - 27 mars 1964), député (1939-1946) puis sénateur provincial libéral (1946-1964), président du parti libéral de 1945 à 1953, et de 1958 à 1961.

(34) Adolf Augustus Berle (29 janvier 1895 - 17 février 1971), juriste, diplomate, professeur à Columbia, proche de F.-D. Roosevelt, assistant secrétaire d'Etat de 1938 à 1944, puis représentant des Etats-Unis dans plusieurs grandes conférences de 1945-1946, avant d'être nommé ambassadeur au Brésil.

sence de Paul-Henri Spaak à New York pour l'entretenir de l'affaire (35). Il restait cependant à envisager le volet britannique de la préparation du projet. Du 11 au 13 janvier 1947, van Zeeland se rendit donc à Londres où, accompagné le plus souvent par Retinger, il eut une série d'entretiens avec plusieurs hauts fonctionnaires du Foreign et du War Office (36), Astor de l'*Observer*, et finalement avec Cripps (37) et Attlee (38). Les réactions étaient, en général, favorables, mais rien n'était joué puisque, à l'issue de sa visite à Londres, van Zeeland notait : « en ce moment, toute l'affaire dépend du gouvernement anglais, en ce sens que l'entreprise, tout en étant absolument indépendante, ne peut réussir que si les gouvernements considèrent son action avec bienveillance et font connaître cette bienveillance au Président du Comité National » (39). Or, van Zeeland ne rapportait de Londres ni bénédiction ni candidat à la présidence du comité national. Cette incertitude, caractéristique de la valse hésitation qui marque alors l'attitude britannique tiraillée entre la recherche de liens toujours plus étroits avec les Etats-Unis comme le souhaite Bevin, et le souci de créer une « third force » européenne ou à tout le moins de renforcer la coopération européenne occidentale à l'instar de Churchill et des Conservateurs (40), tenait aussi au fait qu'au même moment Londres et Paris intensifiaient leurs discussions en matière de coopération économique (41). Enfin, il faut souligner que rien n'indique que van Zeeland ait profité de son séjour londonien pour prendre contact avec Churchill ou l'un ou l'autre membre de son entourage alors que, précisément, le Provisional British United Europe Committee se mettait en place et publiait, le 17 janvier, un important Manifeste (42).

Van Zeeland se heurtait non à de fortes résistances mais bien aux atermoiements de plusieurs parmi ses interlocuteurs. C'est ce que montre bien l'évolution du projet entre le retour de Londres et l'annonce par

(35) AGR, PvZ, n° 167 : « Report on my visit to the United States on Behalf of the Provisional Committee of the Citizen League for European Cooperation », Londres, 1^{er} janvier 1947. D'après ce document, Retinger rencontre Freeman Mathews, chef de la division Europe du State Department, et Thorpe, Assistant Under Secretary of State. Dans ses mémoires, en revanche (pp. 212 et sv), il tait ces noms et parle de contacts avec D. Rockefeller et John Furstler Dulles.

(36) *Ibidem*, memorandum du 16 janvier 1947. Au Foreign Office, van Zeeland rencontre Hyankey Roberts et Mayhew, au War Office, Lord Pakenham.

(37) Sir Richard Cripps (24 avril 1889 - 21 avril 1961), président du « Board of Trade de juillet 1945 à septembre 1947, puis ministre des Affaires économiques et Chancelier de l'Echiquier jusqu'en octobre 1960. Député du Labour depuis 1931.

(38) Clement R. Attlee (3 janvier 1883 - 8 octobre 1967), député du Labour de 1922 à 1955, premier ministre de 1945 à 1951.

(39) AGR, PvZ, n° 116, Memorandum du 16 janvier 1947.

(40) J.W. YOUNG, *Britain, France and the Unity of Europe, 1945-1951*, Leicester, 1984, pp. 43 et 108-109.

(41) *Ibidem*, p. 45.

(42) W. LIPGENS, *op. cit.*, p. 322.

la voie d'un communiqué de presse du 24 mars 1947 de la création de la Ligue Indépendante de Coopération Européenne.

Assuré de disposer de moyens financiers non négligeables (43), « de petites facilités de visas, transfert et utilisation de la valise diplomatique » belge (44), en attendant des passeports de « chargé de mission » aux principaux collaborateurs de la Ligue (45), le projet va à la fois en se développant puisqu'un comité national luxembourgeois est mis sur pied et qu'à l'approche de la signature du traité de paix avec l'Italie, Kerstens est chargé de négocier la création d'un Comité national dans ce pays non sans avoir, au préalable, pris avis du Vatican (46), mais aussi en se heurtant à deux obstacles de natures différentes.

4. Obstacles à surmonter.

Le premier obstacle est celui de la présidence française. Bidault avait suggéré quatre noms à van Zeeland : Blum, Monnet, Herriot et Boncour (47). Léon Blum se désista en utilisant une formule quelque peu curieuse, puisqu'il écrivait : « J'ai eu, tout récemment, l'occasion de refuser à Winston Churchill, qui m'en priait avec une très vive insistance,

(43) AGR, PvZ, n° 116, « Memorandum d'une réunion tenue au bureau de Monsieur van Zeeland, rue d'Egmont 6, le 29 janvier 1947 », p. 3. Le budget s'élève à 50 000 dollars, dont 20.000 en provenance des Etats-Unis. En Belgique le montant des cotisations perçues entre le 1er janvier 1947 et le 15 octobre 1948 atteint 900.000 francs. 40 % de cette somme était destinée à la LICE, 60 % au Comité belge (*Ibidem*, farde Retinger, relevé des paiements faits par le Comité belge de la LICE pour compte du conseil central). Le Comité luxembourgeois, et plus particulièrement l'ARBED, alimenta aussi les finances de la Ligue (*ibidem*, farde Konsbruck, avis de versement du 11 février 1949). Celle-ci chercha aussi à obtenir l'aide des pouvoirs publics (*ibidem*, n° 167, Faulx à Retinger, 3 décembre 1947).

(44) AGR, PvZ, n° 167, « Memorandum d'une conversation entre MM. Spaak et van Zeeland le 3 février 1947 ».

(45) *Ibidem*, n° 168, L. Radoux à Faulx, 21 juin 1947.

(46) Voir note 44. C'est en Italie que la Ligue éprouva le plus de difficultés pour s'implanter. En effet, si dès le printemps de 1947, il y fut question de la création d'un Comité entre Sforza et van Zeeland (AGR, PvZ, n° 166, farde Sforza, Retinger à Sforza, 14 juin 1947), puis d'Ugo La Malfa, « un de nos hommes politiques les plus cultivés et broadminded », comme animateur potentiel en compagnie de son ancien chef de cabinet Vittorio Ivella (*ibidem*, Sforza à van Zeeland, 19 novembre 1947), les choses en restèrent là jusqu'en 1950, date à laquelle le sénateur Enrico Falk créa la section italienne. « Mais à la suite du décès de son président-fondateur, en 1951, le Comité, tout en continuant juridiquement d'exister, a fortement ralenti ses activités » (*La LECE, dix années d'activités...*, *op. cit.*, p. 29). Le retard italien en matière de participation aux activités économiques du Mouvement Européen fut d'ailleurs relevé par celui-ci. Voir par exemple Comité International de Coordination des Mouvements pour l'Unité Européenne. Procès-verbal des réunions du Comité Exécutif des 17 et 18 juillet 1948, p. 5, dans Papiers Etienne de la Vallée Poussin, Unité d'Histoire Contemporaine de l'Université Catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve (dorénavant UCL, LVP).

(47) AGR, PvZ, n° 116, Memorandum d'une conversation avec G. Bidault le 15 février 1947.

d'accepter la présidence du Comité national qu'il voulait constituer en France » (48).

Ce refus ne doit évidemment pas surprendre. Il est compréhensible que, comme en Grande-Bretagne où le Labour se montrait « suspicious of any proposal from their great Conservative opponent » (49), Blum ait immédiatement pris ses distances par rapport à l'initiative van Zeeland. Suite à ce refus, van Zeeland ne paraît pas avoir contacté les autres personnalités évoquées par Bidault. Il se tourna vers Jacques Lacour-Gayet et Daniel Serruys qui animaient, à Paris, le « Comité d'Action Economique et Douanière », issu de l'Union Economique et Fédérale Européenne (50), et s'entendit avec eux pour faire de leur Comité celui de la Ligue en France (51).

En Angleterre aussi, la question de la présidence et donc de la constitution d'un Comité national, posait problème. En effet, Lord Beveridge se désista et son refus, intervenant au moment de l'annonce de la création de la LICE, ne pouvait que retarder encore la mise en œuvre effective du projet (52).

Le deuxième obstacle concernait l'attitude à adopter à l'égard de l'Europe orientale, et plus particulièrement de l'URSS. Si, dans *La Belgique et l'Occident européen*, van Zeeland et, avec lui, Retinger dans son *European Continent* n'entendaient pas gommer l'existence de l'URSS, il reste qu'ils la considéraient comme le danger potentiel. Autrement dit, la LICE, et avec elle d'autres mouvements risquaient de promouvoir une troisième force résolument hostile aux Russes, ce dont, à l'époque qui nous intéresse, le Foreign Office ne voulait pas entendre parler (53). Une esquisse de solution était la possibilité d'exposer aux Russes le but et les méthodes de la Ligue. C'est pourquoi Retinger, qui avait eu de nouvelles conversations à Washington, conseilla à van Zeeland d'écrire à John Forster Dulles en lui demandant de sonder les Soviétiques, à l'occasion de son prochain voyage à Moscou, sur la possibilité d'envoyer un émissaire de la future LICE (54). Dans sa réponse, Dulles promit de parler aux Russes, tout en ajoutant : « I cannot be very optimistic. It seems to me that the Soviet Union believes in economic unity, but only after communism has first been established. An economic

(48) *Ibidem*, farde Blum, Blum à van Zeeland, 5 mars 1947.

(49) J.W. YOUNG, *op. cit.*, p. 109.

(50) Sur ces deux mouvements, voir W. LIPGENS, *op. cit.*, p. 332.

(51) Le Comité français fut présidé jusqu'en 1950, date de son décès, par Daniel Serruys, ancien président de la commission économique de la SDN. Son successeur fut Edmond Giscard d'Estaing de 1950 à 1956.

(52) AGR, PvZ, n° 166, farde Gubbins à van Zeeland, 21 mars 1947.

(53) J.W. YOUNG, *op. cit.*, p. 109.

(54) AGR, PvZ, farde Dulles, van Zeeland à Dulles, 27 février 1947.

unity which might invigorate the western democracies and their societies of freedom does not seem to appeal much the Soviet leaders » (55).

La réponse de Dulles fut sans doute pain béni pour l'homme d'Etat belge puisque les Américains lui déclaraient qu'il n'y avait guère d'espoir du côté soviétique, ce qui signifiait qu'il pouvait marcher sans plus se préoccuper de la collaboration orientale. La réponse de Dulles, datée du 3 mars, est, soulignons-le au passage, à mettre en relation avec l'abandon par Spaak de son projet de pacte belgo-soviétique (56). En d'autres termes, van Zeeland était tout-à-fait dans l'air du temps et pouvait opérer le rapprochement avec les positions de Churchill. C'est ce qui fut fait au début du mois de mai au cours d'une entrevue entre Churchill et van Zeeland. Celui-ci revenait des Etats-Unis d'où il avait invité Sir Harold Butler à occuper la présidence du comité britannique de la LICE (57). Churchill et van Zeeland parvinrent à un gentlemen's agreement puisque, comme l'expliquait longuement ce dernier à Butler : « L'organisation présidée par M. Churchill et celle dont nous nous occupons sont et doivent de l'accord de tous les dirigeants, rester distinctes. Les relations qu'elles entretiennent sont faites de cordialité, d'estime et d'assistance réciproque. Leur but très éloigné est le même. Mais leurs préoccupations immédiates et les moyens qu'elles emploient sont différents. La première travaille sur le plan politique et vise d'emblée à la Fédération de l'Europe. Notre organisation se propose un but plus modeste mais plus immédiat, à savoir le rapprochement sur le plan éco-

(55) *Ibidem*, J.-F. Dulles à van Zeeland, 3 mars 1947.

(56) L'intention belge de proposer à l'URSS « de conclure un pacte d'amitié inspiré de certaines dispositions des pactes anglo-russe et franco-russe » est communiquée à Bevin le 7 décembre 1945 (voir P.-H. SPAAK, *Combats...*, op. cit., t. I, p. 164). Spaak en parle à Vychinsky, chef de la délégation soviétique à la première assemblée des Nations Unies le 8 février 1946 à Londres (*Ibidem*, p. 166). Spaak, dans ses mémoires, écrit que « cette conversation n'eut aucune suite ». Or, mais nous nous contentons ici de soulever la question, il fut encore question de pacte belgo-soviétique dans l'ambiance qui préède et qui suit le pacte franco-britannique signé à Dunkerke le 4 mars 1947. En février, Spaak s'entretient avec Bidault de la question des pactes bilatéraux, notamment belgo-soviétique (voir Centre d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale, Bruxelles, Papiers de Gruben, n° 71, note de Spaak ; 4 mars 1947). Spaak approcha les Soviétiques (Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, dossier D. 10 957b4s, Spaak à Guillaume, 23 mars 1947) mais sans résultat, d'autant plus que la démarche revêtait un caractère irrationnel puisque, comme le notait de Gruben, secrétaire général des Affaires étrangères (Papiers de Gruben, loc. cit., note du 17 mars 1947) l'heure n'était plus aux ménagements à l'égard de l'Union Soviétique. Il n'est pas sans intérêt, enfin, de relever que Spaak agit comme il le fait au moment même où, sur le plan intérieur, le gouvernement Huysmans, composé de Socialistes, Libéraux et Communistes cède la place au gouvernement Spaak II, socialiste - social-chrétien.

(57) AGR, PvZ, n° 166, farde Butler, van Zeeland à Butler, New York, 1^{er} avril 1947. Sir Harold Butler (6 octobre 1883 - 26 mars 1961) succède en 1932 à Albert Thomas à la tête de l'Organisation Internationale du Travail. De 1942 à 1946, il dirigea le British Information Service à Washington. Il est à la retraite quand van Zeeland lui offre la présidence du Comité anglais.

nomique... Nous nous proposons d'agir sur les centres névralgiques de l'opinion internationale par l'action de congrès périodiques, limitant nos efforts à certains points concrets et déterminés choisis dans l'ordre économique ou culturel » (58).

Seule ombre au tableau de la collaboration européenne, l'attitude des Socialistes. Au lendemain du fameux meeting de l'Albert Hall du 14 mai au cours duquel fut effectivement lancé l'United Europe Movement, Duncan Sandys s'en plaignait amèrement à van Zeeland (59) qui, de son côté, allait éprouver des difficultés sur le plan belge après s'être heurté au refus de Blum du côté français.

5. Difficultés en Belgique.

A la fin mai 1947, la LICE est lancée. Le discours de Marshall le 5 juin ne laisse évidemment personne indifférent. Dès le lendemain de la célèbre déclaration, Duncan Sandys, témoignant par là de ce que la LICE deviendra rapidement la branche économique du Mouvement européen, encourage van Zeeland à prendre immédiatement position, ajoutant : « I suggest that you might consider announcing immediately the formation of a powerful Committee of economists of international standing to examine *a*) what assistance needs Europe from America ; *b*) what action Europe can take, by way of closer economic co-operation, to put herself in position to make effective use of American assistance » (60).

Le 20 juin, à Londres, van Zeeland, Retinger, Sir Harold Butler et leurs amis du comité britannique de la LICE — parmi lesquels Harold Macmillan (61) — mirent au point un important memorandum intitulé « action to be taken on Marshall's offer » dans lequel était affirmée la nécessité de créer un « European Planning Board » visant notamment à la suppression des barrières commerciales et douanières, et mettant

(58) *Ibidem*, van Zeeland à Butler, 28 mai 1947.

(59) *Ibidem*, n° 166, farde Churchill, Duncan Sandys à van Zeeland, 2 juin 1947 : « We are very pleased indeed with the result of our Albert Hall meeting. The response from the public has been excellent and, what is more important, the editorial support from the press has been remarkable. Much now depends upon the leading French supporters of United Europe in all parties agreeing to work together for this great cause. The reluctance of the French Socialists to collaborate with other parties is still the main difficulty ».

(60) *Ibidem*, Duncan Sandys à van Zeeland, 6 juin 1947.

(61) Harold MacMillan (1894-1987), député unioniste de Stokton-on-Tees en 1924-1929 et 1931-1945, puis député conservateur entre 1945 et 1964. Premier ministre de 1957 à 1963. Les autres membres du Comité anglais présents à Londres lors de la réunion du 20 juin étaient Retinger, Butler, Beddington-Behrens, Lord Layton, Sir Henry Price, Sir Arthur Salter et H.V. Tewson du Trades Union Congress.

l'accent sur les difficultés qui risquaient de surgir du côté soviétique et français par rapport à l'offre américaine (62).

L'offre des Etats-Unis accéléra le processus de formation du Mouvement européen ou, à tout le moins, la recherche de coordination entre ses différentes composantes puisqu'un Comité de Liaison fut mis sur pied à Paris le 20 juillet entre l'Union Européenne des Fédéralistes et les « Unionistes », c'est-à-dire le Conseil Français pour l'Europe Unie, l'United Europe Movement et la LICE, qui, elle-même, avait réuni à Paris le 30 juin ses cinq sections nationales — anglaise, belge, française, hollandaise et luxembourgeoise — dont deux seulement — l'anglaise et la française — présentaient quelque consistance, encore que la personnalité du représentant luxembourgeois, par exemple, n'était pas dénuée de relief (63).

La LICE participa dès lors pleinement aux travaux du comité de liaison en attendant la création, les 13 et 14 décembre 1947, du Comité exécutif au terme d'un automne agité que W. Lipgens a étudié dans le détail et dont on retiendra que van Zeeland se démena beaucoup en vue d'être retenu pour jouer un rôle de premier plan dans la direction du Mouvement européen (64).

Mais l'homme d'Etat belge, comme l'écrivait très justement Henri Brugmans, n'était pas disponible pour ces fonctions (65), d'autant plus que dans son propre pays il éprouvait beaucoup de peine à constituer un comité national opérationnel. En effet, nous avons abandonné l'aspect belge du projet van Zeeland - Retinger au moment où, à la fin de 1946, l'ancien premier ministre avait contacté Roger Motz, président du Parti libéral. Durant l'année 1947, celui-ci, de même que van Zeeland et Faulx prirent contact avec toute une série de personnalités belges en vue de créer la section belge de la LICE. Parmi ces personnalités, les

(62) AGR, PvZ, n° 116, Memorandum. Il faut souligner que deux membres de la réunion étaient fort proches du « Political and Economic Planning » anglais. MacMillan y était lié depuis ses origines, de même que Sir Arthur Salter (1881-1975), ancien directeur de la section économique et financière de la SDN et professeur à Oxford. Voir *Fifty Years of Political and Economic Planning. Looking Forward 1931-1981*, Londres (1981), pp. 212 et 217.

(63) AGR, PvZ, n° 167, les participants sont van Zeeland et Motz du côté belge, Butler, Gubbins, Retinger, Beddington-Behrens, Layton et MacMillan du côté anglais, Serruys, Giscard d'Estaing, Jacques Chastenet, Charles Roux, Naudin et de Sainte-Lorette du côté français, Kerstens et, enfin, Guillaume Konsbruck, ancien ministre et directeur-général de l'ARBED.

(64) W. LIPGENS, *op. cit.*, pp. 626 et sv.

(65) H. Brugmans à Chr. Monnier, 28 octobre 1947, cité par Lipgens, p. 626, note 380 : « Ce n'est pas M. Van Zeeland, malgré son autorité, qui fera réussir cette chose immense (i.e. le Mouvement Européen), voyageant entre le Liban, l'Indonésie et New York ».

seules qui posèrent problème furent les socialistes. Dans un premier temps, Motz avait obtenu d'Edouard Anseele, Georges Bohy — lui-même fort actif sur le plan européen mais à distance du Mouvement (66) —, Paul Finet, Eugène Soudan et Arthur Wauters qu'ils s'associent au « Comité National Belge de la LICE ». Seul Victor Larock avait refusé (67). Dans un deuxième temps, les difficultés naquirent quand, à l'approche de ces États-Généraux de l'Europe que fut le congrès de La Haye du 7 au 10 mai 1948, van Zeeland, qui allait en assumer la présidence de la Commission Economique et Sociale, souhaite constituer officiellement le Comité. Les Socialistes se firent tirer l'oreille (68) ce qui retarda de plusieurs mois l'opération. En septembre 1948, une assemblée générale constitutive de vingt-deux membres fut convoquée (69). A l'exception de Soudan, tous les Socialistes avaient disparu, de même que deux personnalités du monde des affaires coloniales, à savoir Firmin van Bree et Paul Charles. Or, avec van Bree, c'était aussi la Société Générale de Belgique qui était représentée à la LICE (70).

(66) Georges Bohy (Wavre, 1^{er} novembre 1897), député socialiste de Charleroi de 1936 à 1968, ministre des Travaux Publics de 1962 à 1965. Vice-président de l'Union Parlementaire Européenne fondée à Gstaad au début de juillet 1947, il devint président du Provisional Executive Committee en septembre (W. LIPGENS, *op. cit.*, pp. 555-557). Les relations de l'UPE avec le Mouvement Européen furent particulièrement compliquées, passant de la volonté de collaborer à la prise de distance. Un des motifs de ces changements de cap continuel était la prétention de l'UPE d'exercer « le monopole de l'action parlementaire » en faveur de la construction européenne (UCL, LVP, Mouvement Européen, procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 24 octobre 1948 à Bruxelles, p. 5). Or, le Mouvement Européen et l'UPE divergeaient en matière de « déclarations de politique générale » (*ibidem*, copie de la lettre du 2 novembre 1948 de Duncan Sandys à Bohy, en annexe au p.v. de la réunion du Bureau du 11 novembre 1948). Ces tergiversations conduisirent à la décision de fonder une section parlementaire internationale du Mouvement Européen qui se réunit pour la première fois à Versailles du 16 au 18 juin 1949 (*ibidem*, document constitutif du groupement parlementaire international en annexe au p.v. de la réunion du Comité Exécutif International du 19 juin 1949 à Paris).

(67) AGR, PvZ, n° 116, Liste des associés (1948) du Comité National Belge de la LICE, et n° 168, convocation de Motz en date du 9 février 1948.

(68) A noter que *La Relève* — au groupe de laquelle appartenait Etienne de la Vallée Poussin, futur vice-président du Comité belge de la LICE — constatait le 3 avril 1948 (p. 7), sous le titre « Vers l'Europe ? » : « Nous n'avons pas reconstruit notre pays sans l'aide des Socialistes. La collaboration des Chrétiens et des Socialistes a donné d'excellents résultats sur le plan national » avant de poser la question de la collaboration sur le plan européen « au moment où il s'agit de sauver l'Occident ».

(69) AGR, PvZ, n° 168, van Zeeland à Motz : « Nous allons donc constituer sans les Socialistes puisque ceux-ci sont restés sourds à tous nos appels ». Van Zeeland ajoutait : « Je me demande toutefois si du côté de vos amis libéraux, et notamment de Monsieur Lilar, une démarche ne devrait pas être tentée. Vous vous rappellerez que Monsieur Lilar n'était pas partisan de constituer la Ligue sans l'adhésion des Socialistes ».

(70) AGR, PvZ, n° 168, E. Brimbois à Faulx, 23 septembre 1948, à comparer avec la liste contenue dans PvZ, n° 116 citée à la note 67. Voir aussi *Moniteur Belge*, Annexes, acte 2184 de 1948.

La défection des Socialistes, qui ne découragea pas les efforts en vue de les rallier au Comité belge (71), ne s'explique pas aisément. Certes, la composition du Comité était fortement marquée par la haute finance mais il reste que, dans un premier temps, plusieurs personnalités socialistes avaient accepté d'y être associées.

Ce qui a joué un rôle important dans l'attitude socialiste est la prudence dans trois directions. Prudence, d'abord, à l'égard du Mouvement européen par crainte de servir à « un replâtrage du capitalisme mondial » et donc de desservir la cause de l'Internationale (72). Prudence ensuite à l'égard de van Zeeland dont se défiaient notamment certains membres du Labour au point de créer un incident révélateur de sentiments qui étaient sans doute partagés par leurs collègues du Parti Socialiste Belge (73). Prudence, enfin, par rapport à la conjonction politique extérieure - idée européenne - idéaux socialistes qui, au sein du PSB, plaçait souvent Paul-Henri Spaak lui-même dans une situation difficile (74).

Le désistement des Socialistes accentua fortement les deux traits marquants de la composition du Comité belge de la LICE, à savoir, d'une part, son caractère catholique et libéral, et, d'autre part, la présence de représentants de la haute banque parmi lesquels Philippe Van

(71) Fondation Louis de Brouckère, Bruxelles, Papiers Max Buset, n° 85, Charles d'Ydewalle à Buset, 16 février 1949, demandant au président du PSB « d'adhérer à notre Ligue », en précisant qu'il s'agit d'une « adhésion toute morale » !

(72) G. DEJARDIN. « Le Socialisme et l'Europe », dans *Education et Socialisme. Carnet mensuel de la Centrale d'Education Populaire*, n° 15-16, novembre-décembre 1948, p. 76.

(73) AGR, PvZ, n° 5, Hugh Dalton à van Zeeland, 27 mai 1948. Dalton, une des personnalités en vue du Labour, présente ses excuses à van Zeeland tout en niant lui avoir attribué des « pro-Fascist sentiments » comme la rumeur en courait. Et Dalton d'expliquer que devant répondre à un détracteur de l'attitude négative du Labour à l'égard de la Conférence de La Haye, il avait déclaré qu'il y avait beaucoup de « rightwing and reactionary elements at The Hague », ajoutant : « There is, for instance, M. van Zeeland who presided over the Commission on financial questions. It was he who, before the war, had a plan to finance the fascist Powers. He proposed that we should all lend money to Hitler and Mussolini, in the hope that they would make good use of it. These words refer, of course, to the Plan associated to your name before the War... But it would have been quite a different thing to attribute to you pro-Fascist sentiments ».

(74) La politique et les discours de Spaak en matière de relations internationales ne font pas que des heureux au sein du Parti Socialiste, notamment du côté de ceux qui, engagés sur le terrain européen, entendent y faire triompher les principes socialistes. A cet égard, la « Lettre ouverte à Paul-Henri Spaak » signée « Les Cahiers Socialistes » et parue dans cette revue en décembre 1948 (pp. 20-25) est exemplaire.

Isacker (75), Albert-Edouard Janssen (76) et, surtout, Louis Camu (77), administrateur de la Banque de Bruxelles, s'occupant « utilement, en dehors des séances du conseil de diverses activités intéressant la Banque » (78). Par ailleurs, la Banque de Bruxelles était étroitement liée à la Brufina dont le président, le baron de Launoit (79), figure parmi les fondateurs de la LICE (80). Enfin, il faut relever que l'Université Catholique de Louvain était particulièrement bien représentée au sein du Comité puisqu'en plus de van Zeeland et Janssen qui y étaient professeurs, le Recteur, ainsi que Fernand Baudhuin (81) et William Ugeux (82) comptent aussi parmi les premiers membres. Placé sous la présidence de Roger Motz, le Comité eut deux vice-présidents fort actifs : Louis Camu et Etienne de la Vallée Poussin (83).

En dépit des vicissitudes de la section belge de la Ligue durant l'année 1948, il faut souligner que van Zeeland et ses amis participèrent activement aux travaux du Mouvement européen, non seulement à La Haye et à la réunion du Conseil International à Bruxelles du 25 au 28 février 1949, mais aussi, et surtout, aux réunions du Comité international de coordination des Mouvements pour l'Unité européenne. Toutefois, il

(75) Philippe Van Isacker (18 décembre 1884 - 11 mars 1951), député catholique de Malines de 1919 à 1938, plusieurs fois ministre durant cette période, était vice-président de la Kredietbank à l'époque qui nous intéresse.

(76) Albert-Edouard Janssen (1er avril 1883 - 29 mars 1966) sénateur coopté en 1956 en remplacement de van Zeeland, fut ministre des Finances en 1925-1926, 1938-1939 et 1952-1954. Il était notamment président du conseil d'administration de la Société Belge de Banque, de la Banque Diamantaire Anversoise, et professeur à l'Université de Louvain où il présida l'IREES de 1928 à 1963.

(77) Louis Camu (1906-1976) fut commissaire royal à la réforme administrative entre 1936 et 1940 et, notamment, chef de cabinet de Paul-Emile Janson dans le gouvernement dirigé par ce dernier de novembre 1937 à mai 1938. Actif dans la résistance, il fut arrêté en juillet 1944 et déporté. Administrateur de la Banque de Bruxelles en 1941, il en devint vice-président en avril 1949 avant de succéder en 1952 à Max-Léo Gérard à la présidence qu'il occupa jusqu'à la fusion avec la Banque Lambert en 1975. Voir *Louis Camu, 1905-1976*, Bruxelles, 1977.

(78) Papiers Walravens (documentation de l'auteur), Max-Léo Gérard aux délégués auprès des sièges et succursales de la Banque de Bruxelles, 17 février 1949.

(79) Baron puis Conte Paul de Launoit (15 novembre 1891), président de la Brufina, d'Ougrée-Marihaye, de Rodange, etc., a développé par ailleurs une importante activité de mécène. Très proche de Léopold III, de Launoit l'était ainsi des milieux de droite engagés.

(80) AGR, P+Z, n° 168, Brimbois à Faulx, 23 septembre 1948.

(81) Fernand Baudhuin (1894-1977), professeur d'économie à l'Université de Louvain, était non seulement connu pour ses ouvrages de vulgarisation dans le domaine de l'histoire économique « immédiate » mais aussi par sa chronique dans le journal *La Libre Belgique*.

(82) William Ugeux (*20 février 1909), docteur en droit, directeur du *XX^e Siècle* (1934-1940), de *La Cité Nouvelle* (1945-1947) puis de *La Cité* (1950-1955).

(83) Etienne de la Vallée Poussin (*1903), docteur en droit de l'UCL en 1925, déjà actif en politique entre 1930 et 1940, sénateur de Bruxelles en 1946, puis sénateur coopté. Il fut aussi, de 1950 à 1968, membre de l'assemblée du Conseil de l'Europe, de l'assemblée de l'UEO, et président du Comité belge du Mouvement Européen à la tête duquel il succéda à van Zeeland.

convient de souligner que les amis de van Zeeland présents aux réunions étaient rarement des membres *belges* de la Ligue, ce qui est quelque peu surprenant quand on sait combien l'ancien premier ministre était attentif à la souveraineté nationale et à la représentation des petits états. Certes, le Mouvement Européen ne prenait pas de décisions contraignantes et ses activités pouvaient apparaître, aux yeux de certains, « parapolitiques, non sans parfois un sentiment de futilité » (84) mais il reste que le Mouvement, au sens physique comme institutionnel du terme était lancé et jouait un rôle important, dès juillet 1948, dans l'élaboration de la procédure qui aboutit à la création du Conseil de l'Europe. C'est pourquoi la discrétion de van Zeeland et de ses amis belges de la LICE au sein du Comité Exécutif du Mouvement Européen est curieuse. Certes, Etienne de la Vallée Poussin y participe sous diverses étiquettes (85), en tant qu'homme de confiance de van Zeeland (86), mais son cas ne fait que renforcer l'impression, confirmée par plusieurs incidents significatifs internes (87) et externes (88) au Mouvement Européen, que les grandes manœuvres pour l'Europe n'avaient pas que des enjeux parapolitiques (89) et que la lutte pour le pouvoir s'exerçait là comme ailleurs.

(84) R. ARON, *Mémoires*, Paris, 1983, p. 237.

(85) Représentant de la LECE, des Nouvelles Equipes Internationales, du Groupe-ment Parlementaire International. Voir UCL, LVP, p. v. des réunions du Comité Exécutif du Mouvement Européen des 17-18 juillet 1948, 6 au 8 mai 1949, 3-4 septembre 1949.

(86) J.-Cl. RICQUIER, « Les souvenirs politiques d'Etienne de la Vallée Poussin », dans *Revue Générale*, n° 4, 1981, p. 15.

(87) AGR, PvZ, n° 4, Camu à van Zeeland, 26 mai 1948 à propos de la visite à Bruxelles de Duncan Sandys et Retinger qui ne le contactèrent ni lui ni de la Vallée Poussin et chargèrent d'autres Belges de « représenter la Belgique à une réunion du Comité de Coordination » à Paris et de « l'organisation du Comité National Belge de la Ligue ». Cet incident conduit à l'absence de délégués belges à la réunion de Paris des 29 et 30 mai (UCL, LVP, p.v., p. 1).

(88) AGR, PvZ, n° 116 (farde Retinger), van Zeeland à Retinger, 27 novembre 1948. Van Zeeland explique qu'il avait accepté l'invitation des Affaires étrangères de faire partie de la délégation belge à la Commission des Cinq Puissances sur le Mouvement Européen mais « dans la suite, pour des raisons de politique intérieure le ministre compétent a décidé de composer autrement la délégation belge... Dans ces conditions, il me serait difficile de me rendre à Paris », poursuit van Zeeland, pour y assister à une réunion de la LECE prévue du 3 au 5 décembre.

(89) L'exemple des tractations autour de la présence éventuelle de Paul Reynaud à Bruxelles en février 1949 à l'occasion de la réunion du conseil international du Mouvement Européen est exemplaire. Comme l'explique van Zeeland à G. Rebattet le 11 février 1949 (AGR, PvZ, n° 166) : « La présence de M. Reynaud aux diverses fêtes officielles organisées à l'occasion du congrès mettrait les plus hautes autorités belges dans une position extrêmement difficile » mais, aussi, « certaines presses » pourraient en profiter pour « jeter soit du discrédit, soit de la confusion, sur le Mouvement Européen ».

6. Conclusion.

Au delà de ces constatations, il y a lieu de relever, pour expliquer la discrétion de van Zeeland que celui-ci était un semeur d'idées dont il abandonnait la réalisation à d'autres et, par ailleurs, qu'il affectionnait beaucoup plus, comme nous l'avons mentionné en commençant, les négociations en petit comité. C'est pourquoi il vaut la peine de mentionner, en guise de contrepoids à ce que nous avons dit au sujet de la discrétion des Belges au sein de la LICE que le rapport sur l'Union économique européenne présenté au Congrès économique du Mouvement Européen qui se tint à Westminster en avril 1949 — après que Bruxelles ait été écartée (90) — fut établi par Lucien Sermon (91), conseiller économique de la Brufina, sous les auspices du Comité belge de la LICE. Autrement dit, un des principaux holdings financiers belges se manifestait sur le terrain de la construction européenne par LICE interposée. N'était-ce pas, en définitive, le sens de l'observation formulée par van Zeeland dans *La Belgique et l'Occident Européen*, selon laquelle un nombre plus élevé d'hommes d'affaires que d'hommes d'Etat étaient prêts à créer ce fameux groupement économique de l'Occident ? N'était-ce pas, aussi, la démonstration de la volonté de van Zeeland d'agir sur l'*attentive opinion* plutôt que sur la masse ? En ce sens l'histoire des débuts de la Ligue Européenne de Coopération Economique témoigne de la nécessité d'examiner au plus près, et sans tarder, la préhistoire du Mouvement Européen en Belgique car celui-ci y a préparé, comme ailleurs, le terrain à l'accueil de maintes décisions qu'on a peut-être par trop tendance à faire commencer avec la déclaration Schuman du 9 mai 1950. Enfin, cette préhistoire révèle, sur le plan national, des luttes et des blocages auxquels on ne s'attend pas à force de voir gommer le passé au profit de quelques idées passe-partout sur la construction européenne. Enfin, dans le cas qui nous a occupé, il n'était pas sans intérêt de s'intéresser aux activités européennes de Paul van Zeeland au cours des années qui précèdent immédiatement son long passage aux affaires étrangères à partir du mois d'août 1949, c'est-à-dire pendant une période cruciale de la construction européenne.

(90) UCL, LVP, procès-verbal des réunions du Comité Exécutif..., 11 et 12 septembre 1948, p. 4.

(91) L.L. SERMON, *L'Union Economique Européenne. Rapport présenté par le Comité Belge de la Ligue Européenne de Coopération Economique à la Conférence Economique de Westminster* (Bruxelles, août 1949). Ce document très technique de 71 pages fut tiré à 1000 exemplaires (AGR, PvZ, n° 116, Grosjean à Motz, 12 août 1949).

Summary : The origin of the European League for Economic Cooperation.

We know very little about the history of the Belgian contribution to the European Construction from 1945 to the present. That will say that the historiography has to fill a gap, more particularly in the field of the role of leading men and pressure groups. The case of the European League for Economic Cooperation (ELEC) is a good one because it shows the determinant influence of a man (Paul van Zeeland) and its friends (e.g. Joseph Retinger) over the « attentive opinion », not only in Belgium but also in other European countries, at the beginning of the cold war about the so called European Challenge. But the birth and development of the ELEC show also that national problems could deeply influence an international initiative. The opposition of the Socialists in Belgium considerably hindered the international issue of the ELEC.

